

# Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Karen Audet, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Rouyn-Noranda pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature



Date 22 avril 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	32
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	33
Situation financière par organismes	34
Charges par objets	35
Fonds local d'investissement	36
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	38
Excédent (déficit) accumulé	40
Avantages sociaux futurs	44

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	51
Analyse des charges consolidées	63

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Rouyn-Noranda

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Rouyn-Noranda (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Rouyn-Noranda au 31 décembre 2023, ainsi que résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1er janvier 2023 et au 31 décembre 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes canadiennes du secteur public. La Ville aurait dû identifier les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations corporelles, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2023, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation de l'excédent accumulé et aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Rouyn-Noranda inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), sont présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 et portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l., CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A123107  
Rouyn-Noranda (Québec), Le 17 avril 2024

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations	
		2023	2022
<b>Revenus</b>			
Taxes	1	71 033 408	65 571 088
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 371 408	5 470 132
Quotes-parts	3		
Transferts	4	19 250 339	31 615 651
Services rendus	5	8 581 762	7 721 777
Imposition de droits	6	2 214 677	3 870 347
Amendes et pénalités	7	1 127 033	1 019 662
Revenus de placements de portefeuille	8	1 973 295	864 199
Autres revenus d'intérêts	9	607 687	495 335
Autres revenus	10	5 754 512	3 564 961
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	115 914 121	120 193 152
<b>Charges</b>			
Administration générale	14	11 380 685	12 966 004
Sécurité publique	15	12 812 397	12 145 300
Transport	16	31 576 555	29 600 409
Hygiène du milieu	17	21 101 920	20 358 073
Santé et bien-être	18	3 420 454	3 270 891
Aménagement, urbanisme et développement	19	6 650 909	7 426 735
Loisirs et culture	20	16 908 130	15 006 664
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	5 275 730	4 506 325
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	109 126 780	105 280 401
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	6 787 341	14 912 751
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	257 978 881	243 066 130
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	257 978 881	243 066 130
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29	264 766 222	257 978 881

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	26 640 486	30 269 279
Débiteurs (note 5)	2	56 830 178	57 457 723
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 638 168	1 264 542
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	17 074	41 879
	8	85 125 906	89 033 423
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	17 116 433	21 864 173
Revenus reportés (note 11)	12	13 745 456	10 862 893
Dette à long terme (note 12)	13	176 094 330	174 637 913
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	3 577 000	4 284 800
Autres passifs (note 14)	15		
	16	210 533 219	211 649 779
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(125 407 313)	(122 616 356)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	383 971 642	375 904 430
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 362 774	2 612 064
Stocks de fournitures	20	2 371 425	1 847 606
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	467 694	231 137
	23	390 173 535	380 595 237
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	264 766 222	257 978 881
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	264 766 222	257 978 881
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	264 766 222	257 978 881

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations	
		2023	2022
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	6 787 341	14 912 751
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	27 901 001)	(32 783 576)
Produit de cession	3	90 170	811 474
Amortissement	4	19 660 325	18 761 093
(Gain) perte sur cession	5	63 339	1 502 820
Réduction de valeur / Reclassement	6	19 955	21 849
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(8 067 212)	(11 686 340)
Variation des propriétés destinées à la revente	9	(750 710)	106 041
Variation des stocks de fournitures	10	(523 819)	(27 790)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(236 557)	(30 885)
	13	(1 511 086)	47 366
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(2 790 957)	3 273 777
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(122 616 356)	(125 890 133)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(122 616 356)	(125 890 133)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21	(125 407 313)	(122 616 356)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	6 787 341	14 912 751
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	19 660 325	18 761 093
Autres			
▪ - Perte (gain) cession immobilisation	3.1	63 339	1 502 820
▪ - Réduction de valeur placements	3.2	6 018	739 263
	4	26 517 023	35 915 927
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	627 545	(7 201 822)
Autres actifs financiers	6	24 805	32 120
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(4 747 740)	3 436 640
Revenus reportés	8	2 882 563	(3 963 390)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(707 800)	(2 600)
Propriétés destinées à la revente	10	(730 756)	127 889
Stocks de fournitures	11	(523 819)	(27 790)
Autres actifs non financiers	12	(236 557)	(30 885)
	13	23 105 264	28 286 089
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(27 901 001)	(32 783 576)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	90 170	811 474
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(27 810 831)	(31 972 102)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(550 018)	1 312 948
Remboursement ou cession	20	370 735	586 008
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(200 360)	( )
Cession	22	( )	( )
	23	(379 643)	(726 940)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	13 402 190	16 408 272
Remboursement de la dette à long terme	25	(12 079 563)	13 283 949
Variation nette des emprunts temporaires	26	( )	( )
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	133 790	118 711
Autres			
▪	28.1	( )	( )
	29	1 456 417	3 243 034
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(3 628 793)	(1 169 919)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	30 269 279	31 439 198
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32	( )	( )
Solde redressé	33	30 269 279	31 439 198
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	26 640 486	30 269 279

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Rouyn-Noranda est une municipalité locale dont la constitution a été décrétée le 12 décembre 2001 par le décret numéro 1478-2001 du gouvernement du Québec. Elle est régie par la *Loi sur les cités et villes* (LRQ.c.C-19) et elle est assimilée à une municipalité régionale de comté aux fins de l'application de certaines lois.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression " administration municipale " réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable.

**a) Périmètre comptable**

Les organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable de la Ville sont le Centre local de développement de Rouyn-Noranda (CLD), la Corporation de Gestion du Centre de Congrès de Rouyn-Noranda (CGCC R-N) ainsi que la Corporation de gestion immobilière Notre-Dame-Auxiliatrice (CGINDA).

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

**1) Méthode de comptabilité**

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**2) Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses sur les débiteurs, la provision pour moins-value sur placements, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif environnemental, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs.

**C) Actifs financiers**

**1) Placements de portefeuille**

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

**D) Passifs**

**1) Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

**2) Revenus reportés**

Les primes à l'émission de titres sont amorties sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**E) Actifs non financiers**

**1) Immobilisations**

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

<u>Catégorie</u>	<u>Période</u>
Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machines, outillages et équipement divers	10 à 40 ans
Autres immobilisations	Selon l'utilisation de l'immobilisation corporelle.

## 2) Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

## 3) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation.

Les stocks de l'inventaire permanent des travaux publics et de l'atelier mécanique sont établis selon la méthode du coût moyen.

Les autres stocks sont établis selon la méthode du dernier coûtant.

## 4) Autres actifs non financiers

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**F) Revenus**

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour les cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent les avantages complémentaires de retraite comme le programme d'allocation de retraite et le programme de cadeau à la retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés. Voir note 21 D).

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : Valeur liée au marché - 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants (tant pour les régimes capitalisés que non capitalisés);
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : la municipalité peut se prévaloir de l'allègement permis à l'intérieur des limites établies par le Ministère.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

- Éléments présentés à l'encontre des DCTP :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Financement des activités de fonctionnement : part des frais d'émission de la dette à long terme financés à long terme et inscrits à titre de frais reportés, qui n'a pas encore été imputée aux activités de fonctionnement; ces frais reportés sont amortis et passés en charges sur la durée de la dette correspondante.
- Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI, du PAU et du PAU-Feux : prêts consentis à partir de deniers provenant d'emprunts contractés envers le gouvernement du Québec.

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de la créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal, etc. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est comptabilisée dans l'état des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures.

**J) Autres éléments**

**1. Revenus d'imposition de droits, d'amendes et pénalités, d'intérêts et autres revenus**

Les revenus d'imposition de droits, d'amendes et pénalités et les autres revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu des opérations ou les faits dont ils découlent, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**2. Revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes**

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice pour lequel ils sont facturés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

### 3. Services rendus

Les revenus liés aux services rendus sont constatés à l'état consolidé des résultats lorsque les services sont rendus et qu'ils donnent lieu à une créance. Les revenus tirés du transport des clients constituent une partie importante des services rendus comptabilisés. Ces revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats au moment où les titres de transport sont utilisés par la clientèle. Pour ce qui est des titres hebdomadaires ou mensuels, les revenus sont constatés dans la période où ces titres sont valides.

### 4. Sectorisation et présentation des résultats

Pour les fonds réservés :

a) Certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques.

b) La Ville a une dette à long terme envers le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) constituée d'un prêt octroyé dans le cadre de l'établissement du Fonds local d'investissement (FLI). Ce programme vise à faciliter l'accès à des capitaux et à accélérer la réalisation des projets de démarrage d'entreprise, d'amélioration et de transformation d'entreprise, de croissance et d'expansion d'entreprise ainsi que de relève entrepreneuriale. Cette aide est octroyée sous forme de prêts. La Ville a affecté les fonds reçus dans un fonds réservé puisque l'existence du FLI est prévu légalement.

Depuis 2020, toujours dans le cadre du FLI, la Ville a contracté une nouvelle dette à long terme envers le MEI pour l'établissement du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises. Ce programme a pour but de favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités d'entreprises affectées par la pandémie Covid-19. Cette aide est octroyée sous la forme de prêts. Cette dette a été bonifiée en fonction de la gravité des mesures sanitaires annoncées et des montants prêtés au cours du programme. La Ville a affecté les fonds reçus dans un fonds réservé puisque, comme le FLI, l'existence de ce programme d'aide est prévue légalement.

En 2023, toujours dans le cadre du FLI, la Ville a contracté une dette à long terme envers le MEIE pour l'établissement du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Feux de forêt. Ce programme a pour but de favoriser l'accès à des capitaux pour soutenir les entreprises qui font face à des difficultés temporaires en raison des feux de forêt et qui démontrent un lien de cause à effet entre leurs problèmes financiers et/ou opérationnels et la situation actuelle. Cette aide est octroyée sous la forme de prêts. La Ville a affecté les fonds reçus dans un fonds réservé puisque, comme le FLI, l'existence de ce programme d'aide est prévue légalement.

Les charges sont réparties entre les fonctions suivantes :

La fonction " administration générale " comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les dépenses sont notamment reliées au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel.

La fonction " sécurité publique " comprend des activités reliées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les dépenses relatives à la surveillance, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La fonction " transport " comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises.

La fonction " hygiène du milieu " comprend les dépenses relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des matières résiduelles et à la protection de l'environnement.

La fonction " santé et bien-être " comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes, notamment le logement social, le soutien à des organismes d'aide du milieu, la politique familiale et la gestion des cimetières.

La fonction " aménagement, urbanisme et développement " comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les dépenses reliées à l'élaboration des programmes de développement économique par des organismes du milieu soutenus par la Ville.

La fonction " loisirs et culture " comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture.

La fonction " frais de financement " regroupe les intérêts sur la dette à long terme et autres frais relatifs au financement des activités municipales. Les remboursements de capital sont présentés à la section de la conciliation à des fins fiscales.

### **5. Fonds local d'investissement (FLI), Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAU) et Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Feux de forêt (PAU-FEUX)**

Le gouvernement du Québec a sanctionné, le 21 avril 2015, la Loi 28 qui avait pour but, entre autres, d'abroger les Lois constitutives des CLD et de transférer aux MRC les pouvoirs et responsabilités du développement local et régional. Conformément à l'article 284 de la Loi 28, les droits, obligations, actifs et passifs du FLI ont été transférés à la Ville de Rouyn-Noranda au 21 avril 2015. La gestion du FLI est assumée par la Ville de Rouyn-Noranda. Le contrat de prêt initial et les Avenants subséquents ont été remplacés par un contrat de prêt consolidé signé le 14 juin 2023, déterminant de nouvelles modalités de gestion applicables à compter du 1er avril 2023. La responsabilité de la gestion du PAU et du PAU-FEUX est assumée par la Ville de Rouyn-Noranda et les mêmes modalités de gestion sont applicables conformément aux articles de loi en lien avec le FLI.

### **3. Modification de méthodes comptables**

#### **Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	26 475 846	30 269 279
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	164 640	
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	26 640 486	30 269 279
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( ) ( )		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>26 640 486</b>	<b>30 269 279</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	14 343 154	12 068 387
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	2 074 614	1 420 650

**Note****5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	5 262 441	4 131 451
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	43 597 670	41 053 646
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 497 523	8 596 700
Organismes municipaux	13	7 427	
Autres			
▪ Autres débiteurs	14.1	3 465 117	3 675 926
	15	56 830 178	57 457 723
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	33 540 496	30 406 706
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	33 540 496	30 406 706
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	120 863	119 812
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	1 623 500	1 765 000
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	26 486 656	25 112 536
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	3 497 740	1 284 370
Ministère de la Culture et des Communications	25	943 100	1 031 400
Autres ministères/organismes	26	11 046 674	11 860 340
	27	43 597 670	41 053 646

**Note**

La provision pour créances douteuses de 120 863 \$ se répartit comme suit:

- Taxes municipales 36 793 \$
- Autres débiteurs 84 070 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	1 437 808	1 264 542
Autres placements	34	200 360	
	35	1 638 168	1 264 542
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	1 638 168	1 264 542
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note**

**A)** La Ville participe au Programme d'assurances de dommages UMQ instauré en 2003 par l'UMQ, lequel comprend un avenant de franchise collective applicable sur les biens ou sur la responsabilité civile primaire.

La quote-part de franchise collective versée annuellement par la Ville ne constitue pas une prime, mais plutôt une somme placée en fidéicommiss visant à garantir le remboursement à l'assureur des indemnités qu'il paie advenant la réalisation des conditions prévues à la police d'assurance. Le versement de la quote-part au montant de 291 218 \$ correspond à l'acquisition d'un placement à titre d'investissement.

Une diminution du placement à long terme est constatée suite au remboursement à l'assureur d'indemnités qu'il a versé ou en cas de remise d'un solde résiduel inutilisé du fonds à la Ville. Le solde des avoirs au 31 décembre 2023 est de 655 661 \$.

**B)** La Ville de Rouyn-Noranda a un placement à titre d'investissement dans le cadre du FLI d'un montant net de 782 147 \$.

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	17 074	41 879
Autres	39		
	40	17 074	41 879

**Note****9. Emprunts temporaires**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	7 730 975	6 215 572
Salaires et avantages sociaux	42	2 082 385	1 971 153
Dépôts et retenues de garantie	43	2 530 643	7 195 781
Provision pour contestations d'évaluation	44	827 247	1 948 011
Autres			
▪ Gouvernement du Canada	45.1		
▪ Gouvernement du Québec	45.2		
▪ Intérêts courus sur la dette LT	45.3	1 153 330	917 650
▪ Autres courus et passifs	45.4	2 791 853	3 616 006
	46	17 116 433	21 864 173

**Note**

Le montant de 827 247 \$ correspond au montant des pertes estimatives sur contestations d'évaluation. Cette provision est établie pour les unités d'évaluation imposables et non imposables en tenant compte des taxes et des paiements tenant lieu de taxes établis sur la base de la valeur foncière. Elle comprend également la partie de la provision se rapportant aux intérêts afférents.

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49	68 548	54 062
Accès entreprise Québec	50	66 593	118 873
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	1 319 887	858 771
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	43 722	22 036
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55	2 358 569	1 978 125
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Fonds forestier	60.1	5 591 081	4 464 940
▪ T.E.C.Q.	60.2	1 073 256	973 670
▪ Verdissement du quartier Notre-Dame	60.3		520 695
▪ Autres	60.4	3 223 800	1 871 721
	61	13 745 456	10 862 893

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	5,40	2024	2028	62	171 628 000	170 802 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
<b>Autres dettes à long terme</b>							
Gouvernement du Québec et ses entreprises			2026	2032	66	4 956 865	4 460 238
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	176 584 865	175 262 238
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 490 535)	( 624 325)
					72	176 094 330	174 637 913

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		13 118 858			13 118 858
2025	74		14 527 745			14 527 745
2026	75		14 693 664			14 693 664
2027	76		14 885 924			14 885 924
2028	77		15 040 676			15 040 676
2029 et plus	78		99 361 133		4 956 865	104 317 998
	79		171 628 000		4 956 865	176 584 865
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	( )
	81		171 628 000		4 956 865	176 584 865

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

<b>Dettes à long terme à la charge d'une partie des contribuables</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Rouyn	1 936 693 \$	2 076 400 \$
Granada	54 235 \$	59 805 \$
Arntfield	37 400 \$	45 812 \$
Bellecombe	160 600 \$	169 942 \$
Cadillac	2 625 300 \$	2 670 200 \$
Évain	43 800 \$	57 900 \$
Cléricky	976 748 \$	1 029 628 \$
Nouvelle ville urbaine environnementale	4 772 722 \$	5 053 462 \$
Nouvelle ville environnementale	4 300 381 \$	4 173 909 \$
<b>Total</b>	<b>14 907 879 \$</b>	<b>15 337 058 \$</b>

**13. Avantages sociaux futurs**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (2 544 100)	(3 308 400)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (1 032 900)	(976 400)
	84 (3 577 000)	(4 284 800)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 1 465 100	1 873 400
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 117 300	138 400
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 64 064	66 342
	90 1 646 464	2 078 142

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 (	)(
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	64 406 965	1 528 041	212 965	65 722 041
Eaux usées	103	130 952 618	4 028 138	248 780	134 731 976
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	160 133 555	9 822 430	1 105 802	168 850 183
Autres					
▪ Autres	105.1	55 482 380	1 277 101	718 021	56 041 460
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	130 454 567	4 631 060		135 085 627
Améliorations locatives	108	890 156			890 156
Véhicules	109	16 157 456	4 530 657	266 992	20 421 121
Ameublement et équipement de bureau	110	7 674 476	611 124	141 471	8 144 129
Machinerie, outillage et équipement divers	111	12 463 273	1 602 848	59 180	14 006 941
Terrains	112	21 947 325	21 825	35 156	21 933 994
Autres	113	224 690			224 690
	114	600 787 461	28 053 224	2 788 367	626 052 318
Immobilisations en cours	115	10 835 801	(152 223)		10 683 578
	116	611 623 262	27 901 001	2 788 367	636 735 896
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	23 862 107	1 679 844	212 965	25 328 986
Eaux usées	118	61 827 013	3 443 305	248 780	65 021 538
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	66 754 034	5 644 438	1 105 802	71 292 670
Autres					
▪	120.1	14 989 189	2 297 924	604 805	16 682 308
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	47 992 060	3 705 324		51 697 384
Améliorations locatives	123	655 693	23 338		679 031
Véhicules	124	5 845 451	1 603 380	241 901	7 206 930
Ameublement et équipement de bureau	125	6 301 331	453 945	141 471	6 613 805
Machinerie, outillage et équipement divers	126	7 325 405	796 615	59 179	8 062 841
Autres	127	166 549	12 212		178 761
	128	235 718 832	19 660 325	2 614 903	252 764 254
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	375 904 430			383 971 642
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	(	)	(	)
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	1 613 069	1 619 054
Immeubles industriels municipaux	134	45 277	45 277
Autres	135	1 721 502	989 612
	136	3 379 848	2 653 943
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	17 074	41 879
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	3 362 774	2 612 064

**Note**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au coût.

**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances payés d'avance	144.1	28 903	73 512
▪ Autres frais payés d'avance	144.2	438 791	157 625
Autres			
▪	145.1		
	146	467 694	231 137

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**19. Obligations contractuelles****a) Logement social**

En vertu de conventions avec la Société d'habitation du Québec, celle-ci s'est engagée à participer jusqu'à concurrence de 90 % aux bénéfices d'exploitation qu'elle reconnaît de l'Office municipal d'habitation de Rouyn-Noranda, la Ville assumant la différence.

Dans le cadre du programme Accès Logis de la Société d'habitation du Québec et afin de permettre la réalisation de différents projets, la Ville de Rouyn-Noranda s'est engagée à contribuer pour la réalisation de ces projets, conditionnellement à ce qu'ils soient autorisés par la Société d'habitation du Québec et que cette dernière participe financièrement à chacun des projets.

**2024**

Supplément au loyer :	59 105 \$
Rabais de taxes foncières :	99 267 \$
Contributions au comptant :	<u>369 554 \$</u>
Total :	527 926 \$

**2025**

Supplément au loyer :	59 105 \$
Rabais de taxes foncières :	99 267 \$
Contributions au comptant :	<u>234 691 \$</u>
Total :	393 063 \$

**2026**

Supplément au loyer :	59 105 \$
Rabais de taxes foncières :	99 267 \$
Contributions au comptant :	<u>234 691 \$</u>
Total :	393 063 \$

**2027**

Supplément au loyer :	59 105 \$
Rabais de taxes foncières :	99 267 \$
Contributions au comptant :	<u>234 691 \$</u>
Total :	393 063 \$

**2028**

Supplément au loyer :	59 105 \$
Rabais de taxes foncières :	99 267 \$
Contributions au comptant :	<u>234 691 \$</u>
Total :	393 063 \$

**De 2029 à 2048**

Supplément au loyer :	976 056 \$
Rabais de taxes foncières :	1 177 430 \$
Contributions au comptant :	<u>4 693 816 \$</u>
Total :	6 847 302 \$

**b) Engagements divers**

La Ville a contracté des engagements pour un montant de 25 422 981 \$ relativement au déneigement, à la conciergerie, à l'entretien de logiciels et de photocopieurs ainsi que du système téléphonique, à la gestion des matières résiduelles, à des services professionnels en matière d'évaluation foncière et autres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements relatifs à ces engagements se répartissent comme suit:

2024:	19 880 268 \$
2025:	4 773 388 \$
2026:	769 325 \$
2027:	0 \$
2028:	<u>0 \$</u>
Total:	25 422 981 \$

**c) Sûreté du Québec**

La Ville a signé une entente avec le ministère de la Sécurité publique et la Sûreté du Québec relativement à la fourniture de service de police par la Sûreté du Québec sur le territoire de la Ville.

**d) Réseau à large bande**

La Ville, par sa résolution numéro 2003-362, s'est engagée dans un partenariat pour le déploiement, en Abitibi-Témiscamingue, d'un réseau collectif à large bande. Les partenaires ont mandaté le Centre des technologies de l'information et des communications (Région Abitibi-Témiscamingue) pour mener le projet de déploiement de l'infrastructure collective régionale. Afin de contribuer au montage financier du projet, un montant de 142 102 \$ fut déboursé par la Ville en 2005 pour le financement des immobilisations. De plus, la Ville s'est engagée par la résolution 2006-49 à contribuer aux frais de gestion pour l'utilisation du réseau, pour un montant annuel de 25 424 \$ pendant vingt (20) ans après la date de mise en disponibilité du service.

**e) Transport en commun**

En vertu d'une entente de service de transport en commun, la Ville s'est engagée pour une période débutant le 1er juillet 2024 et se terminant le 30 juin 2029, avec Autobus Maheux.

Le versement prévu selon les besoins de la Ville et relatif à ces engagements sera approximativement comme suit:

2024:	1 165 000 \$
2025:	1 732 000 \$
2026:	1 784 000 \$
2027:	1 837 000 \$
2028:	<u>1 892 000 \$</u>
Total:	8 410 000 \$

**f) Contribution à la fondation de l'UQAT**

La Ville, par sa résolution 2009-883, s'est engagée à verser à la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue un montant de 100 000 \$ par année pendant une période de trente (30) ans, et ce, à compter de l'exercice budgétaire 2010 permettant ainsi la réalisation du projet de construction des deux résidences pour étudiantes et étudiants au campus de Rouyn-Noranda de l'UQAT. Considérant que le contrat est d'une durée de 30 ans, le ministre des Affaires municipales et Habitation a autorisé l'engagement de crédit créé par la signature du contrat entre les parties.

Les versements prévus pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit:

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

2024 : 100 000 \$  
 2025 : 100 000 \$  
 2026 : 100 000 \$  
 2027 : 100 000 \$  
 2028 : 100 000 \$  
 Total : 500 000 \$

**20. Droits contractuels**

S.O.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

**B) Auto-assurance**

Pour les fins de l'assurance des dommages, la Ville fait partie du Regroupement des villes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord québécois, lequel regroupement s'auto-assure depuis 2004, par le biais d'une mutualité partielle des risques. Les franchises collectives sont de 236 033 \$ en assurance de biens et de 490 262 \$ en assurance responsabilité civile. Depuis 2021, la Ville a versé annuellement au mandataire du regroupement, l'UMQ, 203 973 \$ pour sa quote-part en assurance de biens et 87 245 \$ pour sa quote-part en responsabilité civile pour un total de 291 218 \$.

**C) Poursuites****1 - Galarneau Entrepreneur général****Description**

Galarneau Entrepreneur général poursuit la Ville de Rouyn-Noranda afin que la retenue contractuelle soit payée à Galarneau à même un chèque remis par 9251-6764 Québec inc.

**Évaluation**

Galarneau Entrepreneur général a fait part de son intention de se désister de la demande principale visant la libération de la retenue contractuelle, laquelle demeurerait à l'acquis de 9251-6764 Québec Inc.. Concernant la réception d'une procédure modifiée de 1,1 M\$, par 9251-6764 Québec Inc., il est impossible pour le moment de faire des prévisions quant à l'issue de ce dossier.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**2 - 9251-6764 Québec inc. (Martin Jolicoeur)**

**Description**

9251-6764 Québec inc. (Martin Jolicoeur) poursuit la Ville de Rouyn-Noranda pour que le protocole d'entente pour la réalisation du Développement Jolicoeur à Évain soit appliqué et respecté. Le montant réclamé est de 1 100 000 \$.

**Évaluation**

Le dossier est suspendu par le juge. Ce dernier procédera lorsque le dossier de Galarneau Entrepreneur général sera terminé. Il est impossible pour le moment de faire des prévisions quant à l'issue de ce dossier.

**3 - 2645-3530 Québec Inc. (Hardy Construction)**

**Description**

Le demandeur poursuit la Ville de Rouyn-Noranda lui réclamant la somme de 382 350 \$ pour l'aménagement d'un réservoir d'eau potable.

**Évaluation**

L'instance est en cours et il est impossible pour le moment de faire des prévisions quant à l'issue de ce dossier.

**D) Autres**

**1- Réclamations d'assurance**

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 217 684 \$, principalement pour des recours à être entendus ou en attente d'un jugement.

**2- Avantage sociaux futurs à prestations déterminées**

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers, maintenant ainsi les conclusions du jugement de première instance. Des demandes visant à interjeter appel de cette décision ont été déposées par les parties en août 2023 auprès de la Cour suprême du Canada, laquelle a signifié son refus d'entendre la cause dans un jugement rendu le 11 avril 2024.

Considérant ce qui précède, les conclusions du jugement de première instance deviennent alors définitives. Étant donné les conclusions quant aux mesures de la Loi visant les retraités et l'épuisement des recours susceptibles d'entraîner la révision de ce jugement, le volet réparation des requêtes des demandeurs dont l'instruction avait été reportée par la Cour supérieure du Québec devra être abordé par cette dernière. À la date de mise au point définitive des états financiers, les modalités qui découleront de ce volet du litige, voire les modifications législatives qui pourraient en découler, sont inconnues. L'ampleur du passif éventuel que représente ce volet ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le passif découlant du rétablissement de l'indexation des rentes des retraités en application des conclusions du jugement de première instance n'a pas été comptabilisé au 31 décembre 2023, puisqu'il ne peut être estimé avec une fiabilité raisonnable en l'absence des informations requises pour l'établir à la date de mise au point définitive des états financiers.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires non consolidées. Le budget non consolidé constitue le budget adopté par l'administration municipale.

**25. Instruments financiers**

**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux placements de portefeuille, et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

- Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

- Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée à ces risques.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

### **Autre risque de prix**

L'autre risque de prix auquel la Ville est exposée est attribuable aux variations des cours des fonds communs cotés sur un marché actif. Puisque l'exposition de la Ville à ce risque est limitée, aucune mesure de gestion de risque n'est appliquée à cet égard.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre**

La Ville est assujettie en tant qu'employeur à la Loi favorisant le développement de la main-d'oeuvre. Au cours de l'année 2023, la Ville a consacré une somme de 196 602 \$ à la formation.

**27. Fonds forestiers locaux**

La valeur de ces fonds au 31 décembre 2023 est de 25 864 \$ et se répartit comme suit:

Bellecombe	7 494 \$
D'Alembert	1 069 \$
Destor	7 826 \$
McWatters	9 475 \$
<b>Total</b>	<b>25 864 \$</b>

**28. Marge de crédit**

La Ville dispose d'une marge de crédit autorisé de 8 000 000 \$ pour les règlements d'emprunt, portant intérêts au taux préférentiel. Elle ne comporte aucune garantie. Au 31 décembre 2023, aucun montant n'était utilisé. Le taux de base au 31 décembre 2023 est de 7,20 %.

**29. FUP - Frais d'utilisation**

Les revenus de l'aéroport comprennent 404 520 \$ en provenance des frais d'utilisation par passager (FUP), desquels sont déduits les frais de perception appliqués par les compagnies aériennes, d'un montant de 12 136 \$. Le revenu net, soit 392 384 \$, sera affecté au poste "Excédent de fonctionnement affecté" à l'Aéroport régional de Rouyn-Noranda.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	65 571 088	70 237 992	71 033 408		71 033 408
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 470 132	5 367 087	5 371 408		5 371 408
Quotes-parts	3					
Transferts	4	10 732 152	7 175 331	10 507 750	47 781	10 555 531
Services rendus	5	7 703 924	8 252 489	8 585 142	(3 380)	8 581 762
Imposition de droits	6	2 970 347	2 735 792	2 241 159		2 241 159
Amendes et pénalités	7	1 019 662	1 138 140	1 127 033		1 127 033
Revenus de placements de portefeuille	8	864 199	471 684	1 973 295		1 973 295
Autres revenus d'intérêts	9	463 475	454 999	567 348	40 339	607 687
Autres revenus	10	1 170 505	147 971	3 079 056	2 357 515	5 436 571
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	95 965 484	95 981 485	104 485 599	2 442 255	106 927 854
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	20 821 398	12 119 004	8 694 808		8 694 808
Imposition de droits	16	900 000		(26 482)		(26 482)
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	29 607				
Autres	18	42 760	592 500	317 941		317 941
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	21 793 765	12 711 504	8 986 267		8 986 267
	22	117 759 249	108 692 989	113 471 866	2 442 255	115 914 121
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	12 336 402	14 522 669	10 743 413	637 272	11 380 685
Sécurité publique	24	11 326 801	11 866 674	11 922 433	889 964	12 812 397
Transport	25	20 828 334	20 654 039	22 453 591	9 122 964	31 576 555
Hygiène du milieu	26	15 313 822	14 676 169	15 761 337	5 340 583	21 101 920
Santé et bien-être	27	1 191 429	1 349 646	1 240 125	132 097	2 048 232
Aménagement, urbanisme et développement	28	6 797 189	6 105 063	5 911 023	313 376	426 510
Loisirs et culture	29	12 077 857	13 163 921	13 855 096	3 053 034	16 908 130
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	4 506 325	4 887 288	5 275 730		5 275 730
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	18 621 661	19 384 177	19 489 290	(19 489 290)	
	34	102 999 820	106 609 646	106 652 038	2 474 742	109 126 780
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	14 759 429	2 083 343	6 819 828	(32 487)	6 787 341

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	14 759 429	2 083 343	6 819 828	6 787 341
Moins : revenus d'investissement	2 (	21 793 765)	12 711 504)	8 986 267)	8 986 267)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(7 034 336)	(10 628 161)	(2 166 439)	(2 198 926)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	18 621 661	19 384 177	19 489 290	19 660 325
Produit de cession	5	811 474	9 000	90 170	90 170
(Gain) perte sur cession	6	1 502 820		63 339	63 339
Réduction de valeur / Reclassement	7	21 849		19 955	19 955
	8	20 957 804	19 393 177	19 662 754	19 833 789
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9	160 009		77 504	77 504
Réduction de valeur / Reclassement	10	(21 849)		(19 955)	(19 955)
	11	138 160		57 549	57 549
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12	586 008	243 878	370 735	370 735
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	739 263		6 018	6 018
	15	1 325 271	243 878	376 753	376 753
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	717 667		625 212	625 212
Remboursement de la dette à long terme	17 (	10 758 396)	10 102 216)	10 230 738)	10 230 738)
	18	(10 040 729)	(10 102 216)	(9 605 526)	(9 605 526)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19 (	2 481 012)	465 918)	3 037 701)	3 037 701)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	499 273	1 867 743	325 971	(275 554)
Excédent de fonctionnement affecté	21	(1 447 765)	940 861	260 713	260 713
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 050 334)	(1 121 739)	(2 023 398)	(2 023 398)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(8 915)	(127 625)	6 165	6 165
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(4 488 753)	1 093 322	(4 468 250)	(275 554)
	26	7 891 753	10 628 161	6 023 280	(104 519)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	857 417		3 856 841	(137 006)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	21 793 765	8 986 267	8 986 267
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	410 187)(	398 056)(	398 056)
Sécurité publique	3 (	325 639)(	2 390 385)(	2 390 385)
Transport	4 (	18 331 462)(	15 599 633)(	15 599 633)
Hygiène du milieu	5 (	8 478 700)(	4 188 556)(	4 188 556)
Santé et bien-être	6 (	)	214 081)(	214 081)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	228 687)(	128 956)(	190 429)
Loisirs et culture	8 (	4 744 831)(	4 919 861)(	4 919 861)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)
	11 (	32 519 506)(	27 625 447)(	27 901 001)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	)	783 454)(	783 454)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	1 312 948)(	550 018)(	550 018)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	10 897 700	7 794 363	7 794 363
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	2 481 012	3 037 701	3 037 701
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	366 838	226 176	501 730
Excédent de fonctionnement affecté	17	562 632	3 650 853	3 650 853
Réserves financières et fonds réservés	18	2 247 071	1 493 513	1 493 513
	19	5 657 553	8 408 243	8 683 797
	20	(17 277 201)	(12 756 313)	(12 756 313)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	4 516 564	(3 770 046)	(3 770 046)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	28 575 998	25 332 563	1 307 923	26 640 486
Débiteurs (note 5)	2	57 325 841	56 759 323	70 855	56 830 178
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 264 542	1 437 808	200 360	1 638 168
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7	41 879	17 074		17 074
	8	87 208 260	83 546 768	1 579 138	85 125 906
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	21 639 574	16 948 194	168 239	17 116 433
Revenus reportés (note 11)	12	10 850 594	13 745 456		13 745 456
Dettes à long terme (note 12)	13	174 637 913	176 094 330		176 094 330
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	4 284 800	3 577 000		3 577 000
Autres passifs (note 14)	15				
	16	211 412 881	210 364 980	168 239	210 533 219
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(124 204 621)	(126 818 212)	1 410 899	(125 407 313)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	373 572 380	381 535 073	2 436 569	383 971 642
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 612 064	3 362 774		3 362 774
Stocks de fournitures	20	1 847 606	2 371 425		2 371 425
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	224 004	420 201	47 493	467 694
	23	378 256 054	387 689 473	2 484 062	390 173 535
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	8 079 815	10 852 510	729 017	11 581 527
Excédent de fonctionnement affecté	25	13 701 664	10 322 097	729 375	11 051 472
Réserves financières et fonds réservés	26	6 413 071	6 955 931		6 955 931
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 8 724 009 ) (	8 832 086 ) (		8 832 086)
Financement des investissements en cours	28	(7 147 525)	(10 930 547)		(10 930 547)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	241 728 417	252 503 356	2 436 569	254 939 925
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	254 051 433	260 871 261	3 894 961	264 766 222
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1	194 842	194 842	199 604
Autre	2	29 706 749	29 170 050	27 987 574
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3	47 321	47 321	40 037
Autres	4	6 518 509	5 429 739	5 900 849
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	41 265 424	42 966 136	45 018 005
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	4 017 036	3 592 309	1 176 386
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	847 452	1 446 435	3 303 604
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	22 800	236 986	26 335
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14			
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	4 639 502	4 819 584	3 795 576
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19	19 384 177	19 489 290	19 660 325
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
Créances douteuses ou irrécouvrable	21.1		38 129	155 557
Autres	21.2	207 997	497 063	497 063
	22	106 609 646	106 652 038	109 126 780
			109 126 780	105 280 401

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	149 730	54 180
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	50 814	42 211
Autres revenus	3	5 465	940 619
	4	206 009	1 037 010
<b>Charges</b>			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5	6 018	785 490
Variation de la provision pour moins-value	6		(46 903)
Autres créances douteuses	7		
	8	6 018	738 587
Autres charges	9	5 465	41 356
	10	11 483	779 943
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	11	194 526	257 067
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>			
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 600 331	2 068 362
Placements de portefeuille	13	2 614 409	2 501 979
Débiteurs	14		5 124
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	782 147	730 569
Provision pour moins-value	16	(            )	(            )
	17	782 147	730 569
	18	5 996 887	5 306 034
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	19	605	905
Revenus reportés	20		
Dettes à long terme	21	4 956 865	4 460 238
	22	4 957 470	4 461 143
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	23	1 039 417	844 891
<b>VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
Libres	24		
Supportant les engagements de prêts	25	5 214 740	4 570 341
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	5 214 740	4 570 341

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Prêts aux entreprises et placement de portefeuille à titre d'investissement - FLI	606 455 \$
Prêts aux entreprises et placement de portefeuille à titre d'investissement - PAU	126 092 \$
Prêts aux entreprises et placement de portefeuille à titre d'investissement - PAU-FEUX	<u>49 600 \$</u>
<b>Total des Prêts aux entreprises et placement de portefeuille à titre d'investissement</b>	<b>782 147 \$</b>

**Note sur la dette à long terme**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Dettes à long terme - FLI	3 814 147 \$
Dettes à long terme - PAU	644 206 \$
Dettes à long terme - PAU-FEUX	<u>498 512 \$</u>
<b>Total de la Dette à long terme</b>	<b>4 956 865 \$</b>

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

Créditeurs et charges à payer - FLI	605 \$
Créditeurs et charges à payer - PAU	0 \$
Créditeurs et charges à payer - PAU-FEUX	<u>0 \$</u>
Créditeurs et charges à payer	<b>605 \$</b>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Revenus provenant de la gestion foncière	1	153 071	144 195
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2	169 772	131 797
	3	322 843	275 992
<b>Charges</b>			
Frais de gestion			
Salaires	4	224 542	209 551
Créances douteuses	5		
Autres frais de gestion	6	98 301	66 441
	7	322 843	275 992
Activités et projets de mise en valeur du territoire			
▪	8.1		
	9		
	10	322 843	275 992
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	11		
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>			
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 337 665	1 988 298
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	116 686	176 829
Provision pour créances douteuses	15	(            )	(            )
	16	116 686	176 829
Autres	17	120 684	38 766
	18	2 575 035	2 203 893
<b>Passifs</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	19		
Créditeurs et charges à payer	20	216 466	225 768
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	21	1 295 723	1 096 916
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	22	1 062 846	881 209
Autres	23		
Autres	24		
	25	2 575 035	2 203 893
<b>Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire</b>	26		
<b>Note sur les autres actifs</b>			

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<b>Débiteurs</b>	
- Comptes sables et gravier	64 451 \$
- Comptes clients	<u>52 235 \$</u>
<b>Total débiteurs</b>	<b>116 686 \$</b>
<b>Autres actifs</b>	
- Actifs (logiciel, ordinateur portable et motoneige)	152 598 \$
- Amortissement accumulée	<u>(61 188) \$</u>
<b>Total autres actifs</b>	<b>91 410 \$</b>

**Note sur les créditeurs et charges à payer**

<b>Créditeurs et charges à payer</b>	
- Comptes fournisseurs	10 468 \$
- Taxes à remettre	2 851 \$
- Salaire à payer	25 745 \$
- Somme à verser au MRN	<u>177 402 \$</u>
<b>Total créditeurs et charges à payer</b>	<b>216 466 \$</b>

**Note sur les autres revenus reportés**

<b>Autres revenus reportés</b>	
- Revenu reporté Gestion foncière	1 295 723 \$
- Revenu reporté Sables et Gravier	<u>1 062 846 \$</u>
<b>Total autres revenus reportés</b>	<b>2 358 569 \$</b>

**Note sur les autres passifs**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	11 581 527	8 913 627
Excédent de fonctionnement affecté	2	11 051 472	14 463 250
Réserves financières et fonds réservés	3	6 955 931	6 413 071
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 8 832 086)(	8 724 009)
Financement des investissements en cours	5	(10 930 547)	(7 147 525)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	254 939 925	244 060 467
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	264 766 222	257 978 881
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	10 852 510	8 079 815
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	729 017	833 812
	11	11 581 527	8 913 627
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ - Administration	12.1	3 591 228	3 552 569
▪ - Transport aérien	12.2	2 701 083	5 700 896
▪ - Voirie, aqueduc et égout	12.3	423 604	623 604
▪ - Aménagement, urbanisme et développement	12.4	278 693	372 421
▪ - Loisirs et culture	12.5	79 276	219 626
▪ - Développement social	12.6	283 107	248 091
▪ - Hygiène du milieu	12.7	2 878 588	2 878 588
▪ - Anciennes municipalités	12.8	86 518	105 869
	13	10 322 097	13 701 664
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ CLD	14.1	729 375	761 586
	15	729 375	761 586
	16	11 051 472	14 463 250

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ - Vidange boues règlement 2009-611	17.1	615 189	595 333
	18	615 189	595 333
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
<b>Fonds réservés</b>			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	608 293	488 108
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	423 297	726 204
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27	5 214 134	4 574 560
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	66 152	
Autres			
▪ - Fonds forestier locaux (note 27)	30.1	25 864	25 864
▪ - Cimetière D'Alembert	30.2	3 002	3 002
	31	6 340 742	5 817 738
	32	6 955 931	6 413 071

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	127 625)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	127 625)(
255 250		255 250)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
-	45 (	127 625)(
		255 250)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
-	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	1 942 589)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	4 956 865)(
1 951 545)		4 460 238)
Autres	56.1 (	1 046 600)(
- Aide financière S.I.Q Loi 224	56.2 (	2 031 089)(
- Autres	57 (	9 977 143)(
		9 823 653)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	490 535
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	624 325
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	782 147
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	730 569
Autres	62.1	
-	63	1 272 682
	64 (	8 832 086)(
		1 354 894
		8 724 009)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Financement non utilisé	65	6 056 904	3 045 360
Investissements à financer	66 (	16 987 451)(	10 192 885)
	67	(10 930 547)	(7 147 525)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
<b>Éléments d'actif</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	383 971 642	375 904 430
Propriétés destinées à la revente	69	3 379 848	2 653 943
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	1 437 808	1 264 542
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	388 789 298	379 822 915
Ajustements aux éléments d'actif	74	(782 147)	(730 569)
	75	388 007 151	379 092 346
<b>Éléments de passif correspondant</b>			
Dette à long terme	76 (	176 094 330)(	174 637 913)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (	490 535)(	624 325)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	33 540 496	30 406 706
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	9 977 143	9 823 653
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (	133 067 226)(	135 031 879)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (	)	)
	83 (	133 067 226)(	135 031 879)
	84	254 939 925	244 060 467

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

Le Régime de retraite des employés de la Ville de Rouyn-Noranda, dont l'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2019, est un régime de retraite flexible contributif de type salaire carrière. La rente annuelle d'un participant est égale à 2 % de son salaire de l'année. Le Régime prévoit également des prestations en cas de décès et de cessation d'emploi.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (3 308 400)	(3 410 800)
Charge de l'exercice	4 ( 1 465 100)	( 1 873 400)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 229 400	1 975 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (2 544 100)	(3 308 400)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 86 908 600	80 534 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 86 908 600)	( 80 534 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (2 544 100)	(3 308 400)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (2 544 100)	(3 308 400)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (2 544 100)	(3 308 400)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( )	( )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	3 780 200	3 878 700
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	3 780 200	3 878 700
Cotisations salariales des employés	21 (	2 278 200)(	1 995 200)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	1 502 000	1 883 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(19 900)	(7 900)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	1 482 100	1 875 600
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	5 160 900	4 473 400
Rendement espéré des actifs	32 (	5 177 900)(	4 475 600)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(17 000)	(2 200)
Charge de l'exercice	34	1 465 100	1 873 400
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	5 895 200	2 940 500
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	5 177 900)(	4 475 600)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	717 300	(1 535 100)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(1 461 700)	1 440 600
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 028 200	3 218 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	88 331 100	78 482 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	8 309 100	8 414 900
DMERCA du nouveau volet	45	18	18
DMERCA de l'ancien volet	46	18	18
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,95 %	6,40 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,40 %	5,80 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪ Taux actualisation (nouv. volet - fin exerc.) 2023: 6.30%, 2022: 6.40%	52.1	6	6

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	2
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

Les régimes couverts sont le programme d'allocation de retraite et le programme de cadeau à la retraite.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (976 400)	(876 600)
Charge de l'exercice	56 ( 117 300)(	138 400)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 60 800	38 600
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (1 032 900)	(976 400)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 906 800)(	882 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (906 800)	(882 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (126 100)	(94 400)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (1 032 900)	(976 400)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (1 032 900)	(976 400)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 906 800)(	882 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 906 800)(	882 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 68 700	93 300
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 68 700	93 300
Cotisations salariales des employés	73 ( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( )	( )
	75 68 700	93 300
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 8 700	20 900
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 77 400	114 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 39 900	24 200
Rendement espéré des actifs	84 ( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 39 900	24 200
Charge de l'exercice	86 117 300	138 400
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 23 000	243 700
Prestations versées au cours de l'exercice	91 60 800	38 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 18	18
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,70 %	4,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
S.O.			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
S.O.			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	13	13

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	19 010	19 686
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	64 064	66 342
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	64 064	66 342
<b>Note</b>			

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	44 306 630	45 358 920	45 358 920	41 247 434
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	12 448 514	12 442 233	12 442 233	11 491 276
Activités de fonctionnement	8	2 561 173	2 560 144	2 560 144	2 484 622
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	59 316 317	60 361 297	60 361 297	55 223 332
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	5 524 473	5 312 314	5 312 314	5 337 351
Égout	13	22 621	21 886	21 886	22 620
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	4 759 758	4 791 428	4 791 428	4 462 015
Autres	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17	221 294	216 891	216 891	205 931
Service de la dette	18	293 029	233 577	233 577	223 435
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	10 821 175	10 576 096	10 576 096	10 251 352
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24	100 500	96 015	96 015	96 404
	25	100 500	96 015	96 015	96 404
	26	10 921 675	10 672 111	10 672 111	10 347 756
	27	70 237 992	71 033 408	71 033 408	65 571 088

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	(3 130)	31 433	29 301
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	730 766	789 677	765 571
Compensations pour les terres publiques	30	595 307	595 307	595 307
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	1 218 424	1 188 302	1 255 134
Cégeps et universités	32	1 373 116	1 375 796	1 446 356
Écoles primaires et secondaires	33	1 201 247	1 202 539	1 149 503
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	5 115 730	5 183 054	5 241 172
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	248 753	186 171	225 442
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	2 604	2 183	3 518
Taxes d'affaires	38			
	39	251 357	188 354	228 960
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	5 367 087	5 371 408	5 470 132

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47	153	223 902	114
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49		71 252	37 619
Sécurité civile	50		142 032	32 063
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	152 971	1 623 746	693 425
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	178 000	18 973	179 769
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59	302 965	506 206	2 201 385
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	131 884	25 081	29 937
Réseau de distribution de l'eau potable	63	34 085	34 721	30 490
Traitement des eaux usées	64	200 092	200 139	176 269
Réseaux d'égout	65	58 003	173 240	52 071
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	379 100	656 718	227 337
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74		35 693	48 253
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	108 905	71 236	47 054
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	87 852	89 184	127 125
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79		255 653	1 203 773
Autres	80	90 219	212 995	52 836
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	21 246	165 899	147 790
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	15 683	1 375	1 022
Autres	83	350 016	704 050	530 121
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	2 111 174	5 176 402	5 224 183
				5 818 453

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	5 442 346	2 415 408	8 997 146
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94	41 658		11 880
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98		1 910 114	5 284 078
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		2 251 375	5 020 217
Réseau de distribution de l'eau potable	102	2 805 116	203 803	193 651
Traitement des eaux usées	103		103 953	
Réseaux d'égout	104	3 662 116	610 685	1 185 253
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116	4 166	4 166	4 131
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	15 000	19 881	19 881
Activités culturelles				
Bibliothèques	121	20 913	20 913	29 095
Autres	122	152 768	1 154 510	9 659
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	12 119 004	8 694 808	8 694 808
				20 821 398

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128	1 910 756	1 910 237	1 910 756
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	1 252 853	1 537 565	1 252 853
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	675 144	675 142	548 181
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133	1 225 404	1 208 404	1 264 010
Autres	134			
	135	5 064 157	5 331 348	4 975 800
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	19 294 335	19 202 558	31 615 651

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142	84 561	84 561	84 564
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	84 561	84 561	84 564
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	84 561	84 561	84 564

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179	300	3 660	1 378
Évaluation	180	100	147	65
Autres	181	331 620	359 988	334 247
	182	332 020	363 795	335 690
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184	54 500	89 504	55 036
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	54 500	89 504	55 036
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	154 322	248 444	282 568
Enlèvement de la neige	189	62 033	68 096	65 690
Autres	190	1 061 570	911 212	849 221
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	168 850	65 919	123 028
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194	2 538 930	3 099 971	2 519 052
Autres	195			
	196	3 985 705	4 393 642	3 839 559
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197	30 529	87 374	30 663
Réseau de distribution de l'eau potable	198	70 000	178 533	148 929
Traitement des eaux usées	199	112 601	90 609	91 103
Réseaux d'égout	200	70 000	178 533	148 930
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			1 305
Matières recyclables	202	11 350	4 858	3 672
Autres	203	550	17	191
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205		758	10 105
Autres	206			
	207	295 030	540 682	434 898

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210	57 000	60 225	60 225
	211	57 000	60 225	128 011
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	27 902	38 755	38 755
Rénovation urbaine	213			25 972
Promotion et développement économique	214	64 558	30 718	27 338
Autres	215	1 113 001	810 621	810 621
	216	1 205 461	880 094	876 714
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	1 231 924	1 234 433	1 234 433
Activités culturelles				980 518
Bibliothèques	218			
Autres	219	1 090 849	938 206	938 206
	220	2 322 773	2 172 639	2 172 639
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	8 252 489	8 500 581	8 497 201
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	8 252 489	8 585 142	8 581 762
				7 721 777

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	195 050	190 048	164 414
Droits de mutation immobilière	225	2 413 451	1 926 364	2 699 548
Droits sur les carrières et sablières	226	127 291	98 265	1 006 385
Autres	227			
	228	2 735 792	2 214 677	3 870 347
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	1 138 140	1 127 033	1 019 662
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230	471 684	1 973 295	864 199
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	454 999	567 348	495 335
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(63 339)	(1 502 820)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	110 403	1 671 408	1 600 139
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			29 607
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239	592 500		
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	37 568	1 788 928	3 438 035
	242	740 471	3 396 997	3 564 961
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	2 073 824	2 234 729	16 327	2 251 056	2 251 056	1 949 846
Greffe et application de la loi	2	878 759	967 344	7 211	974 555	974 555	846 456
Gestion financière et administrative	3	6 067 138	5 789 794	449 855	6 239 649	6 239 649	5 763 850
Évaluation	4	1 300 504	1 362 573	28 157	1 390 730	1 390 730	1 202 206
Gestion du personnel	5	3 009 439	(871 646)	2 389	(869 257)	(869 257)	1 966 261
Autres							
▪ Autres	6.1	1 193 005	1 260 619	133 333	1 393 952	1 393 952	1 237 385
	7	14 522 669	10 743 413	637 272	11 380 685	11 380 685	12 966 004
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	7 284 618	7 283 015		7 283 015	7 283 015	6 957 811
Sécurité incendie	9	4 150 633	4 088 661	844 272	4 932 933	4 932 933	4 420 615
Sécurité civile	10	44 780	200 973	15 811	216 784	216 784	413 841
Autres	11	386 643	349 784	29 881	379 665	379 665	353 033
	12	11 866 674	11 922 433	889 964	12 812 397	12 812 397	12 145 300
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	8 563 146	9 737 709	6 370 632	16 108 341	16 108 341	14 885 164
Enlèvement de la neige	14	6 508 680	6 837 283	224 488	7 061 771	7 061 771	7 194 782
Éclairage des rues	15	666 688	671 459	196 860	868 319	868 319	744 415
Circulation et stationnement	16	1 315 102	1 301 152	69 827	1 370 979	1 370 979	1 168 978
Transport collectif							
Transport en commun	17	903 929	988 787	25 905	1 014 692	1 014 692	889 217
Transport aérien	18	2 696 494	2 917 201	2 235 252	5 152 453	5 152 453	4 717 853
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	20 654 039	22 453 591	9 122 964	31 576 555	31 576 555	29 600 409

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	2 209 906	1 954 211	502 376	2 456 587	2 456 587	2 146 630
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 809 351	2 132 389	1 251 732	3 384 121	3 384 121	2 852 209
Traitement des eaux usées	24	1 909 070	2 317 975	1 468 929	3 786 904	3 786 904	4 414 462
Réseaux d'égout	25	2 082 535	2 364 605	2 077 270	4 441 875	4 441 875	4 119 117
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 350 399	1 793 675	27 557	1 821 232	1 821 232	1 805 645
Élimination	27	1 271 869	1 331 397	65	1 331 462	1 331 462	1 243 705
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	1 475 275	1 423 632	4 344	1 427 976	1 427 976	1 365 334
Tri et conditionnement	29	1 044 482	902 805		902 805	902 805	843 314
Matières organiques							
Collecte et transport	30	1 447 443	132 968		132 968	132 968	439 266
Traitement	31		1 294 639		1 294 639	1 294 639	1 014 519
Matériaux secs							
Autres							
Plan de gestion	34						
Autres							
Cours d'eau	36						40 546
Protection de l'environnement	37	75 839	113 041	8 310	121 351	121 351	73 326
Autres							
	38						
	39	14 676 169	15 761 337	5 340 583	21 101 920	21 101 920	20 358 073
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	40	554 114	515 025	128 303	643 328	2 691 560	2 540 327
Sécurité du revenu	41						
Autres							
	42	795 532	725 100	3 794	728 894	728 894	730 564
	43	1 349 646	1 240 125	132 097	1 372 222	3 420 454	3 270 891

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 520 788	2 336 868	192 129	2 528 997	2 528 997	2 616 284
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46	118 006	53 287		53 287	53 287	72 654
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	1 987 775	2 023 096	83 894	2 106 990	2 500 307	3 195 712
Tourisme	48	44 405	70 884	19 151	90 035	123 228	84 282
Autres	49		77 504	224	77 728	77 728	160 785
Autres	50	1 434 089	1 349 384	17 978	1 367 362	1 367 362	1 297 018
	51	6 105 063	5 911 023	313 376	6 224 399	6 650 909	7 426 735
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	1 655 842	1 588 723	393 813	1 982 536	1 982 536	1 685 010
Patinoires intérieures et extérieures	53	2 983 215	3 287 550	1 146 815	4 434 365	4 434 365	3 919 375
Piscines, plages et ports de plaisance	54	982 821	760 759	28 575	789 334	789 334	603 801
Parcs et terrains de jeux	55	3 034 503	3 186 797	1 086 760	4 273 557	4 273 557	4 041 341
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	162 785	218 746		218 746	218 746	89 453
Autres	58	238 443	293 028		293 028	293 028	294 525
	59	9 057 609	9 335 603	2 655 963	11 991 566	11 991 566	10 633 505
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	1 934 299	1 690 435	118 648	1 809 083	1 809 083	1 634 352
Bibliothèques	61	555 056	1 314 717	106 775	1 421 492	1 421 492	1 284 553
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	148 490	328 580	156 881	485 461	485 461	469 903
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	1 468 467	1 185 761	14 767	1 200 528	1 200 528	984 351
	65	4 106 312	4 519 493	397 071	4 916 564	4 916 564	4 373 159
	66	13 163 921	13 855 096	3 053 034	16 908 130	16 908 130	15 006 664

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	4 349 862	4 541 867		4 541 867	4 541 867	3 957 737
Autres frais	69	514 626	496 877		496 877	496 877	522 253
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	22 800	22 900		22 900	22 900	22 000
Autres	71		214 086		214 086	214 086	4 335
	72	4 887 288	5 275 730		5 275 730	5 275 730	4 506 325
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	19 384 177	19 489 290 (	19 489 290)			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	603 101	603 101	944 320
Usines de traitement de l'eau potable	2	940 830	940 830	4 553 675
Usines et bassins d'épuration	3	75 766	75 766	69 999
Conduites d'égout	4	2 464 678	2 464 678	2 702 791
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	10 181 465	10 181 465	13 523 442
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	160 146	160 146	621 340
Aires de stationnement	9	579 374	579 374	150 357
Parcs et terrains de jeux	10	1 765 269	1 765 269	727 015
Autres infrastructures	11	153 330	153 330	160 450
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 292 786	1 484 443	3 460 247
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 699 010	2 699 010	3 468 032
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	4 530 702	4 530 702	929 982
Ameublement et équipement de bureau	18	505 810	567 283	356 307
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 625 075	1 647 499	834 494
Terrains	20	48 105	48 105	281 125
Autres	21			
	22	27 625 447	27 901 001	32 783 576

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	603 041	603 041	886 439
Usines de traitement de l'eau potable	2	99 035	99 035	185 048
Usines et bassins d'épuration	3	75 766	75 766	53 813
Conduites d'égout	4	2 405 064	2 405 064	2 601 545
Autres infrastructures	5	12 234 614	12 234 614	13 426 127
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	60	60	57 881
Usines de traitement de l'eau potable	7	841 795	841 795	4 368 627
Usines et bassins d'épuration	8			16 186
Conduites d'égout	9	59 614	59 614	101 246
Autres infrastructures	10	604 970	604 970	1 756 477
Autres immobilisations corporelles	11	10 701 488	10 977 042	9 330 187
	12	27 625 447	27 901 001	32 783 576

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	725 401	13 778	315 882	423 297
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	15 337 058	489 479	918 658	14 907 879
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	123 995 392	7 430 096	9 045 126	122 380 362
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	140 057 851	7 933 353	10 279 666	137 711 538
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	30 406 706	4 982 615	1 848 825	33 540 496
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	30 406 706	4 982 615	1 848 825	33 540 496
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	30 406 706	4 982 615	1 848 825	33 540 496
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	4 460 238	500 000	3 373	4 956 865
Autres	17	337 443	486 967	448 444	375 966
	18	35 204 387	5 969 582	2 300 642	38 873 327
	19	175 262 238	13 902 935	12 580 308	176 584 865
Dette en cours de refinancement	20 (			)	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	175 262 238	13 902 935	12 580 308	176 584 865

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	176 584 865
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	16 987 451
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	3 829 862
Débiteurs	8	33 540 496
Autres montants	9	9 055 278
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	2 984 799
Autres		
-Activité investissement sans emprunt LT	11.1	1 169 724
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	142 992 157
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	142 992 157
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	142 992 157
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	142 992 157
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25			

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1	771 999	809 309
<b>Charges sociales</b>	2	147 114	186 269
<b>Biens et services</b>	3	26 455 739	31 377 281
<b>Frais de financement</b>	4	250 595	146 647
<b>Autres</b>	5		
	6	27 625 447	32 519 506

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	70,00	32,50	128 473,00	7 417 095	1 459 858	8 876 953
Professionnels	2	28,00	32,50	46 743,00	2 608 341	546 669	3 155 010
Cols blancs	3	144,00	32,50	250 102,00	6 565 998	1 213 315	7 779 313
Cols bleus	4	129,00	40,00	278 894,00	9 836 570	1 923 158	11 759 728
Policiers	5						
Pompiers	6	21,00	40,00	45 562,00	1 849 286	225 462	2 074 748
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	392,00		749 774,00	28 277 290	5 368 462	33 645 752
Élus	9	13,00			699 531	139 936	839 467
	10	405,00			28 976 821	5 508 398	34 485 219

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	18 973				18 973
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	25 081	742 662	1 508 713		2 276 456
Réseau de distribution de l'eau potable	3	34 721	62 275	141 528		238 524
Traitement des eaux usées	4	200 139		103 953		304 092
Réseaux d'égout	5	173 240	292 898	317 787		783 925
Autres	6	9 509 263	1 984 845	4 086 480		15 580 588
	7	9 961 417	3 082 680	6 158 461		19 202 558

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	1 053	686
Autres	3	258 068	51 740
	4	259 121	52 426
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	54 915	14 784
Sécurité civile	7		
Autres	8	3 650	1 377
	9	58 565	16 161
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 741 774	1 472 644
Enlèvement de la neige	11	1 735	1 127
Autres	12	50 940	46 402
Transport collectif	13	781 156	730 048
Autres	14		
	15	2 575 605	2 250 221
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	182 581	154 434
Réseau de distribution de l'eau potable	17	340 199	322 764
Traitement des eaux usées	18	517 220	4 814 244
Réseaux d'égout	19	462 876	433 171
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21	27 853	28 668
Autres	22	472	348
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	49	
Autres	25		
	26	1 531 250	5 753 629
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29	436	239
	30	436	239
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	45 737	39 479
Rénovation urbaine	32	44	47
Promotion et développement économique	33	72 741	51 756
Autres	34	596	355
	35	119 118	91 637
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	658 586	598 801
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	18 445	18 799
Autres	38	54 604	57 232
	39	731 635	674 832
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	5 275 730	8 839 145

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mairesse	1.1	Maire	116 360	18 279	
Conseillère district 1 - Noranda-Nord/La	1.2	Conseiller	24 846	11 388	
Conseillère district 2 - Rouyn-Noranda O	1.3	Conseiller	24 846	11 388	
Conseiller district 3 - Rouyn-Sud	1.4	Conseiller	24 846	11 388	
Conseillère district 4 - Centre-Ville	1.5	Conseiller	24 846	11 388	
Conseillère district 5 - Noranda	1.6	Conseiller	24 846	11 388	
Conseiller district 6 - De l'Université	1.7	Conseiller	24 846	11 388	
Conseiller district 7 - Granada/Belleco	1.8	Conseiller	24 846	11 388	
Conseiller district 8 - Marie-Victorin/	1.9	Conseiller	24 846	11 388	
Conseillère district 9 - Évain*	1.10	Maire suppléant	46 884	16 965	
Conseiller district 10 - Kekeko	1.11	Conseiller	24 846	11 388	
Conseiller district 11 - McWatters/Cadil	1.12	Conseiller	24 846	11 388	
Conseiller district 12 - D'Aiguebelle	1.13	Conseiller	24 846	11 388	

**Note****Postes occupés au 31 décembre 2023**

\* Conseiller nommé mairesse suppléante durant l'année

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	4 500 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	585 862 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	29 299 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	4 549 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	1 885 \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	6 018 \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	1 885 \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	576 314 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	126 092 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	644 206 \$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	576 314 \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	1 031 622 \$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	1 031 622 \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 \_\_\_\_\_ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ 112 578 \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44  1 406 970 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45  2 102 069 \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46  \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47  187 316 \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48  580 681 \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49  280 974 \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50  824 192 \$

- Systèmes de drainage

51  \$

- Abords de routes

52  \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53  1 873 163 \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54  \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55  \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56  3 975 232 \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57  2024-289

b) Date d'adoption de la résolution

58  2024-03-25

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-1003
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-12
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 4
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 11
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 3
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 1
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 3 972
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 \_\_\_\_\_
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 8
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	8 002 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	176 \$
Ligne 3 : Autres revenus	75	1 488 \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	1 488 \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	457 089 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	49 600 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	498 512 \$
Ligne 24 : Libres	88	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	457 089 \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

- |  |   |                                     |                                     |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?  | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> |   |                                     |                                     |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé?  | 2 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?   | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?  | 4 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

- |   |   |                                     |                                     |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?  | 5 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?   | 6 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?                | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-04-22

Nom du signataire : Angèle Tousignant

Fonction du signataire : greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-04-24

Date et heure de la dernière modification : 2024-04-24 12:49



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	95 965 484	95 981 485	104 485 599	2 442 255	106 927 854
Investissement	2	21 793 765	12 711 504	8 986 267		8 986 267
	3	117 759 249	108 692 989	113 471 866	2 442 255	115 914 121
<b>Charges</b>	4	102 999 820	106 609 646	106 652 038	2 474 742	109 126 780
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	14 759 429	2 083 343	6 819 828	(32 487)	6 787 341
Moins : revenus d'investissement	6 (	21 793 765)(	12 711 504)(	8 986 267)(	)	8 986 267)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(7 034 336)	(10 628 161)	(2 166 439)	(32 487)	(2 198 926)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	18 621 661	19 384 177	19 489 290	171 035	19 660 325
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	717 667		625 212		625 212
Remboursement de la dette à long terme	10 (	10 758 396)(	10 102 216)(	10 230 738)(	)	10 230 738)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	2 481 012)(	465 918)(	3 037 701)(	)	3 037 701)
Excédent (déficit) accumulé	12	(2 007 741)	1 559 240	(1 430 549)	(275 554)	(1 706 103)
Autres éléments de conciliation	13	3 799 574	252 878	607 766		607 766
	14	7 891 753	10 628 161	6 023 280	(104 519)	5 918 761
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	857 417		3 856 841	(137 006)	3 719 835

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	28 575 998	25 332 563	26 640 486
Débiteurs	2	57 325 841	56 759 323	56 830 178
Placements de portefeuille	3	1 264 542	1 437 808	1 638 168
Autres	4	41 879	17 074	17 074
	5	87 208 260	83 546 768	85 125 906
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	174 637 913	176 094 330	176 094 330
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	4 284 800	3 577 000	3 577 000
Autres	9	32 490 168	30 693 650	30 861 889
	10	211 412 881	210 364 980	210 533 219
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(124 204 621)	(126 818 212)	(125 407 313)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	373 572 380	381 535 073	383 971 642
Autres	13	4 683 674	6 154 400	6 201 893
	14	378 256 054	387 689 473	390 173 535
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	8 079 815	10 852 510	11 581 527
Excédent de fonctionnement affecté	16	13 701 664	10 322 097	11 051 472
Réserves financières et fonds réservés	17	6 413 071	6 955 931	6 955 931
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	8 724 009)(	8 832 086)(	8 832 086)(
Financement des investissements en cours	19	(7 147 525)	(10 930 547)	(10 930 547)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	241 728 417	252 503 356	254 939 925
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	254 051 433	260 871 261	264 766 222

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
<b>Administration municipale</b>			
▪ - Administration	1.1	3 591 228	3 552 569
▪ - Transport aérien	1.2	2 701 083	5 700 896
▪ - Voirie, aqueduc et égout	1.3	423 604	623 604
▪ - Aménagement, urbanisme et développement	1.4	278 693	372 421
▪ - Loisirs et culture	1.5	79 276	219 626
▪ - Développement social	1.6	283 107	248 091
▪ - Hygiène du milieu	1.7	2 878 588	2 878 588
▪ - Anciennes municipalités	1.8	86 518	105 869
	2	10 322 097	13 701 664
<b>Organismes contrôlés et partenariats<sup>1</sup></b>	3	729 375	761 586
	4	11 051 472	14 463 250
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
<b>Réserves financières - Administration municipale</b>			
▪ - Vidange boues règlement 2009-611	5.1	615 189	595 333
<b>Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats</b>	6		
<b>Fonds réservés</b>			
<b>Fonds de roulement</b>			
Administration municipale	7	608 293	488 108
Organismes contrôlés et partenariats	8		
<b>Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés</b>			
Administration municipale	9	423 297	726 204
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11	5 214 134	4 574 560
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	66 152	
<b>Autres</b>			
▪ - Fonds forestier locaux (note 27)	14.1	25 864	25 864
▪ - Cimetière D'Alembert	14.2	3 002	3 002
	15	6 955 931	6 413 071
	16	18 007 403	20 876 321

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	142 992 157
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	142 992 157

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	423 297	725 401
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	122 380 362	123 995 392
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	14 907 879	15 337 058
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	33 540 496	30 406 706
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	5 332 831	4 797 681
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	176 584 865	175 262 238

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	65 571 088	70 237 992	71 033 408	71 033 408
Compensations tenant lieu de taxes	13	5 470 132	5 367 087	5 371 408	5 371 408
Quotes-parts	14				
Transferts	15	10 732 152	7 175 331	10 507 750	10 555 531
Services rendus	16	7 703 924	8 252 489	8 585 142	8 581 762
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	4 854 208	4 345 616	5 341 487	5 341 487
Autres	18	1 633 980	602 970	3 646 404	6 044 258
	19	95 965 484	95 981 485	104 485 599	106 927 854
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	20 821 398	12 119 004	8 694 808	8 694 808
Autres	23	972 367	592 500	291 459	291 459
	24	21 793 765	12 711 504	8 986 267	8 986 267
	25	117 759 249	108 692 989	113 471 866	115 914 121

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	14 522 669	10 743 413	637 272	11 380 685	11 380 685	12 966 004
Sécurité publique							
Police	2	7 284 618	7 283 015		7 283 015	7 283 015	6 957 811
Sécurité incendie	3	4 150 633	4 088 661	844 272	4 932 933	4 932 933	4 420 615
Autres	4	431 423	550 757	45 692	596 449	596 449	766 874
Transport							
Réseau routier	5	17 053 616	18 547 603	6 861 807	25 409 410	25 409 410	23 993 339
Transport collectif	6	3 600 423	3 905 988	2 261 157	6 167 145	6 167 145	5 607 070
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	8 010 862	8 769 180	5 300 307	14 069 487	14 069 487	13 532 418
Matières résiduelles	9	6 589 468	6 879 116	31 966	6 911 082	6 911 082	6 711 783
Autres	10	75 839	113 041	8 310	121 351	121 351	113 872
Santé et bien-être	11	1 349 646	1 240 125	132 097	1 372 222	3 420 454	3 270 891
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 520 788	2 336 868	192 129	2 528 997	2 528 997	2 616 284
Promotion et développement économique	13	2 032 180	2 171 484	103 269	2 274 753	2 701 263	3 440 779
Autres	14	1 552 095	1 402 671	17 978	1 420 649	1 420 649	1 369 672
Loisirs et culture	15	13 163 921	13 855 096	3 053 034	16 908 130	16 908 130	15 006 664
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	4 887 288	5 275 730		5 275 730	5 275 730	4 506 325
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	87 225 469	87 162 748	19 489 290	106 652 038	109 126 780	105 280 401
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	19 384 177	19 489 290 (	19 489 290)			
	21	106 609 646	106 652 038		106 652 038	109 126 780	105 280 401

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	21 793 765	8 986 267		8 986 267
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	32 519 506)(	27 625 447)(	275 554)(	27 901 001)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	1 312 948)(	1 333 472)(	)	1 333 472)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	10 897 700	7 794 363		7 794 363
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	2 481 012	3 037 701		3 037 701
Excédent accumulé	6	3 176 541	5 370 542	275 554	5 646 096
	7	(17 277 201)	(12 756 313)		(12 756 313)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	4 516 564	(3 770 046)		(3 770 046)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*

# **Données prévisionnelles non auditées**

**Exercice se terminant le 31 décembre 2024**

# Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	7
Questionnaire	9

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	46 787 349
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	13 381 347
Activités de fonctionnement	8	2 841 565
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	63 010 261

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	5 821 247
Égout	13	21 887
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	5 332 573
Autres	16.1	
Centres d'urgence 9-1-1	17	221 294
Service de la dette	18	280 009
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	11 677 010
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	100 500
	25	100 500
	26	11 777 510
	27	74 787 771

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	33 562
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	803 899
Compensations pour les terres publiques	3	595 307
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	1 514 421
Cégeps et universités	5	1 474 453
Écoles primaires et secondaires	6	1 319 464
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	5 741 106

**GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	9	221 700
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	2 632
Taxes d'affaires	11	
	12	224 332

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	

**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	5 965 438

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
Taxe foncière générale (taux unique)	1		x /100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	3 998 963 676 x	0,6080/100 \$	24 313 699				
Immeubles de 6 logements ou plus	3	356 544 029 x	0,8104/100 \$	2 889 433				
Immeubles non résidentiels	4	767 710 794 x	/100 \$					
Immeubles industriels	5	107 289 640 x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6		x /100 \$					
Autres	7	27 482 200 x	1,2160/100 \$	334 184				
Immeubles forestiers	8	11 896 100 x	0,6080/100 \$	72 328				
Immeubles agricoles	9	19 150 500 x	0,6080/100 \$	116 435				
<b>Total</b>	<b>10</b>			<b>27 726 079</b>	<b>( 279 074 )</b>	<b>( )</b>	<b>19 340 344</b>	<b>46 787 349</b>
<b>Taxes spéciales</b>								
Service de la dette (taux unique)	11		x /100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	12		x /100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13		x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	14		x /100 \$					
Immeubles industriels	15		x /100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16		x /100 \$					
Autres	17		x /100 \$					
Immeubles forestiers	18		x /100 \$					
Immeubles agricoles	19		x /100 \$					
<b>Total</b>	<b>20</b>				<b>( )</b>	<b>( )</b>		

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	22	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	23	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Immeubles industriels	25	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$					
Autres	27	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>30</b>				( )	( )		
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	32	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	33	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$					
Immeubles industriels	35	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$					
Autres	37	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>40</b>				( )	( )		
		<b>Valeur locative imposable</b>						
<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b>	<b>41</b>	x	%		( )	( )		

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 _____ \$
Égout	2 _____ \$
Eau et égout	3 _____ \$
Traitement des eaux usées	4 _____ \$
Matières résiduelles	5 _____ 245,00 \$

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code	Préciser
ENV. fonctionnement R-N/GR/LD/BEAU/ÉV/A	6.1 0,0772	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Rouyn	6.2 0,2679	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Noranda-Centre	6.3 0,2679	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Noranda-Nord	6.4 0,2732	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Granada desservi	6.5 0,2740	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Granada non desservi	6.6 0,2082	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Lac Dufault	6.7 0,2732	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Beaudry desservi	6.8 0,2561	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Breaudry non desservi	6.9 0,2082	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Arntfield desservi	6.10 0,2561	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Arntfield non desservi	6.11 0,2082	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Évain desservi	6.12 0,2678	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Évain desservi	6.13 0,2082	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE McWatters	6.14 0,2082	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Cadillac non desservi	6.15 0,2082	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Cadillac desservi	6.16 0,5765	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Cloutier / D'Alembert / Destor	6.17 0,2080	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Cléricy desservi	6.18 0,2561	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Cléricy non desservi	6.19 0,2082	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Bellecombe	6.20 0,2082	1 - du 100 \$ d'évaluation	
DETTE Montbeillard / Mont-Brun / Rollet	6.21 0,2082	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Eau 1	6.22 8,7500	7 - autres (préciser)	1000 gallons impériaux
Eau 2	6.23 6,1300	7 - autres (préciser)	1000 gallons impériaux
Eau 3	6.24 7,7000	7 - autres (préciser)	1000 gallons impériaux
SDC Rez-de-Chaussée	6.25 0,2400	7 - autres (préciser)	
SDC Autres	6.26 0,1260	7 - autres (préciser)	
RÈGL. 04-384 ph. 1 Évain rue Mantha	6.27 9,4617	3 - du mètre linéaire	
RÈGL. 04-384 ph. 2 Évain rue Mantha	6.28 16,5747	3 - du mètre linéaire	
RÈGL. 06-485 1 <sup>ème</sup> avenue Évain	6.29 6,6965	3 - du mètre linéaire	
RÈGL. 14-804 ph. 2 Secteur Sénator	6.30 109,2302	3 - du mètre linéaire	
RÈGL. 14-804 ph. 4 Secteur Sénator	6.31 66,3880	3 - du mètre linéaire	
RÈGL. 06-471 Eaux usées Arntfield	6.32 565,3500	4 - tarif fixe (compensation)	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Description</b>		<b>Taux</b>	<b>Code</b>	<b>Préciser</b>
RÈGL. 09-594 Prol. Égout sanit. Granada	6.33	189,7300	4 - tarif fixe (compensation)	
RÈGL. 16-865 chemin Lac Bellecombe	6.34	474,7900	4 - tarif fixe (compensation)	
RÈGL. 15-840 ph. 2 Cléricy	6.35	80,8300	4 - tarif fixe (compensation)	
RÈGL. 17-940 ph. 1 Cléricy	6.36	998,8500	4 - tarif fixe (compensation)	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
Générales	1	15 685 586	2 929 758		334 184	2 889 433	116 435
De secteur	2	2 349 531	329 211		84 327	1 094 031	58 762
Autres	3						
<b>Taxes sur une autre base</b>							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	40 554	5 682		1 456	18 883	1 014
Autres	5	1 615 385	226 344		57 978	752 185	40 401
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7	88 149	12 351				
	8	19 779 205	3 503 346		477 945	4 754 532	216 612

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Immeubles forestiers	Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>						
Générales	1	72 328	22 037 008	96 220	2 626 397	46 787 349
De secteur	2	36 502	11 377 248	48 560	844 740	16 222 912
Autres	3					
<b>Taxes sur une autre base</b>						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4	630	196 372	838	14 580	280 009
Autres	5	25 097	7 844 142	33 387	580 788	11 175 707
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					100 500
	8	134 557	41 454 770	179 005	4 066 505	74 566 477

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
QUESTIONNAIRE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

**OUI          NON**

1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les mesures fiscales suivantes?

a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM

- Pour la taxe foncière générale
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV

1

2

b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM

3

- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.

c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM

4

- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.

<b>Catégories des immeubles non résidentiels</b>	<b>Valeur</b>	<b>Taux</b>
Tranche de valeur foncière de 400 000 \$ et moins	254 714 998 \$	1.8881 \$ / 100 \$
Tranche de valeur foncière de 400 001 \$ et plus	510 995 796 \$	2.1383 \$ / 100 \$
<b>Catégories des immeubles industriels</b>	<b>Valeur</b>	<b>Taux</b>
Tranche de valeur foncière de 1 000 000 \$ et moins	29 044 483 \$	2.5169 \$ / 100 \$
Tranche de valeur foncière de 1 000 001 \$ et plus	78 245 157 \$	3.04 \$ / 100 \$

d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM

- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels
- Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2024 :
- Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2024 :

5

6

7

8 \_\_\_\_\_ \$

9 \_\_\_\_\_ \$

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	10	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 :			
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	11	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	12	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2024 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	14	<u>100 653 \$</u>	
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	15	<u>                    \$</u>	
6. Date d'adoption du budget par le conseil	16	<u>2023-12-18</u>	
7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	17	<u>115 508 974 \$</u>	
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	18	<u>10 978 308 \$</u>	
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	19	<u>5 438 716 \$</u>	
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	20	<u>575 329 \$</u>	

## ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je certifie la validité des informations du présent formulaire des Données prévisionnelles non auditées transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci.

Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère des données prévisionnelles non auditées, telles que transmises, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère.

Nom du signataire : Angèle Tousignant

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-04-24

Date et heure de la dernière modification : 2024-04-24 12:50